

COMMUNE DE JAU DIGNAC ET LOIRAC

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Mise à l'enquête publique du projet d'élaboration du Plan Local d'Urbanisme

Par arrêté n° 77/2025 en date du 22/10/2025 le Maire de JAU DIGNAC et LOIRAC a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le dossier d'élaboration du P.L.U.

A cet effet, monsieur Maurice CAPDEVIELLE-DARRÉ, retraité, a été désigné par le président du tribunal administratif de BORDEAUX comme commissaire enquêteur (décision n°E25000127/33 en date du 19 août 2025).

L'enquête se déroulera à la Mairie du 18 novembre 2025 à 8h00 jusqu'au 19 décembre 2025 à 16h30 aux jours et heures habituels d'ouverture à savoir :

- **Du mardi au jeudi du 8h00 à 12h30 et de 13h00 à 17h30.**
- **Le vendredi de 8h00 à 12h30 et de 13h00 à 16h30.**

Le dossier complet pourra être consulté sur support papier en Mairie et sur le site internet suivant : www.jau-dignac-loirac.com.

Un avis de l'Autorité Environnementale a été formulé et accompagne le dossier.

Le commissaire enquêteur recevra le public sans rendez-vous en mairie les :

- **18 novembre 2025 de 08h30 à 11h30**
- **28 novembre 2025 de 09h00 à 12h00**
- **02 décembre 2025 de 09h00 à 12h00**
- **10 décembre 2025 de 09h00 à 12h00**
- **19 décembre 2025 de 13h30 à 16h30**

Pendant la durée de l'enquête les observations sur le projet d'élaboration du P.L.U pourront être consignées sur le registre déposé en mairie ou adressées par écrit au commissaire enquêteur par voie postale à la mairie et par voie électronique à l'adresse suivante : mairie.jdl@orange.fr .

Dès qu'ils seront transmis, le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur seront tenus à la disposition du public en mairie et sur le site internet suivant : www.jau-dignac-loirac.com .

A l'issue de l'enquête, le Conseil Municipal approuvera le projet d'élaboration du P.L.U arrêté, éventuellement modifié pour tenir compte des avis qui ont été joints au dossier, des observations du public et du rapport du commissaire enquêteur.